

RÉGIONALE D'ÉLEVAGE

ORGANISÉE PAR LA DÉLÉGATION BRETAGNE DU CATE



Flins sur Seine lundi 8 mai 2023



JUGEMENTS ET CONFIRMATIONS : MME O'CONNOR
TEST DE COMPORTEMENT : MME CORNEROUTE & MME KIEFFER



REGIONALE D'ELEVAGE DU CATE 78 FLINS

Lundi 8 mai 2023

Jugements et confirmations

Mme O'Connor

Test de comportement

Mme Corneroute, Mme Kieffer

Assesseur

M. Istas



LE COMITÉ DU CATE

Présidente

Ruth O'CONNOR
ruthoconnor1964@gmail.com
Le Moulin du Luet
28700 Beville-Le-Comte

Vice-présidents

Claire KIEFFER
claire.kasinowski@gmail.com
7 route de Dourdan
91520 Egly

Sébastien BATS
sebastien.bats@orange.fr
Les Barats
40310 Parleboscq

Secrétaire

Aline HENRION
aline2705@yahoo.fr
88 Impasse des Marguerites
74930 Reignier

Trésorière

Annie CERTAIN
certain.a@icloud.com
1 Ter rue de l'Ormeau
85270 Saint Hilaire De Riez

Membres

Jean François Bridelance
Marie Line Courant
Jonathan Desportes
Cédric Toulouse
Sophie Lascaze

PROGRAMME

Entrée des chiens : 13h
Début des jugements : à partir de 13h30
Test de comportement : 16h

TEST DE COMPORTEMENT

Races	Cat	Identifiant	Nom du chien	Propriétaire
CAIRN TERRIER	1	250269610154754	SABE DES FEUX FOLLETS DE LA PATAUDIÈRE	Mme FOLLET Fabienne
	2	250269811755596	PADME DES FEUX FOLLETS DE LA PATAUDIÈRE	Mme FOLLET Fabienne
DANDIE DINMONT TERRIER	4	250268780302601	TULIP FANFAN DE CYNŒOLE	M. Mme SCHULER Marc et Catherine
TERRIER ÉCOSSAIS	5	250269591057296	TRISKELL NOUVELLE GÉNÉRATION	M. JAKUBIAK Laurent
	17	250269811766751	VERASCOTT PRETTY WOMAN	Mme REITIN Yannick
SKYE TERRIER	18	941000027193955	FRENCH KISS MORAVIA CAMPANELLA	M. Mme SCHULER Marc et Catherine
WEST HIGHLAND WHITE TERRIER	20	250268502197362	TINY TOON LIKE A FAIRY TALE	Mme LALIGAND Catherine
	21	250269300240393	TOPAZE OF BLACK LOLLIPOP	Mme TAVARES Martine

RÈGLEMENT DE L'EXPOSITION

La régionale d'élevage du CATE est organisée à FLINS le 08/05/2023.

ARRIVEE ET JUGEMENTS : L'accès de l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 13h00. Les jugements commenceront à partir de 13h30.

LOGEMENT : L'exposition se déroule sans cage.

SORTIE DES CHIENS : La sortie des chiens est libre, à l'exception des quatre premiers pour lesquels elle se fera dès la fin des jugements.

SERVICE VÉTÉRINAIRE : Le service vétérinaire sera assuré par un ou plusieurs Docteurs Vétérinaires qui ont tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi, tant à l'entrée, qu'au cours de l'exposition. La décision du service vétérinaire est sans appel. En cas de refus d'accès par le service vétérinaire, le montant de l'engagement reste acquis à la société organisatrice.

TOILETTAGE : Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme.

PRESENTATION : Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

Lors de la présentation du chien sur le ring, le « double Handling », est interdit. Personne ne peut, à l'extérieur du ring, appeler ou exciter le chien avec tout objet, sifflet ou autre gestaculation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non-respect, disqualifier le chien et consignera le motif sur son carnet de juge.

ANNULATION : En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagements ne seront pas remboursés intégralement, attendu que l'Association organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

ENGAGEMENTS : Les chiens doivent être la propriété de l'exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix, à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Pour les juges, voir règlement des juges. Sont admis à l'exposition, tous les chiens, même ceux sans pedigree, de races reconnues figurant aux classifications établies par la SCC et la FCI. Les chiens de la 1ère catégorie ne sont pas admis.

Seront refusés :

a) Les engagements « au poteau » le jour de l'exposition, sauf les omissions ou erreurs d'informatique.

b) Toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes, intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour les classes d'Affixe et Classe de Reproducteurs, ou en cas d'erreur de transcription de l'organisation. L'engagement simultané d'un chien dans plusieurs classes est interdit. En cas d'engagement de plusieurs chiens, le droit d'engagement du 1^{er} chien est indiqué catalogue compris.

Pour les engagements en Classe d'Affixe et Classe de Reproducteurs, le droit d'engagement est fixé par l'organisateur pour au minimum 3 chiens engagés qui devront préalablement être inscrits dans une classe individuelle et en avoir acquitté le montant.

L'exposant imprimera son attestation d'engagement par Internet ou recevra de l'organisateur un accusé de réception ; ces documents devront être présentés à l'entrée de l'exposition.

Sont considérées comme classes individuelles, les classes Intermédiaire, Ouverte, Travail, Jeune, Champion, Puppy, Baby et Vétérain.

ON PEUT ENGAGER DANS LES CLASSES CI-APRES

CLASSE INTERMÉDIAIRE Pour les chiens âgés de quinze à vingt-quatre mois. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé.

CLASSE OUVERTE Pour les chiens âgés de quinze mois minimum. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé.

CLASSE TRAVAIL Pour les chiens âgés de quinze mois minimum et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail délivrée par la SCC (photocopie à joindre à la feuille d'engagement). La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. La récompense doit être obtenue avant la dernière date de clôture des engagements à l'exposition. Pour les Terriers, date

et lieu du concours de déterrage où le chien a obtenu un minimum de 100 points.

CLASSE BABY (facultative) - 4 à 6 mois et à jour des vaccinations préconisées. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur - Prometteur - Assez Prometteur - Insuffisant). Elle ne donne pas lieu à classement mais peut faire l'objet d'une désignation de « Meilleur Baby » de race, du jour...

CLASSE PUPPY (facultative) - 6 à 9 mois et à jour des vaccinations obligatoires. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur - Prometteur - Assez Prometteur - Insuffisant). Elle ne donne pas lieu à classement mais peut faire l'objet d'une désignation de « Meilleur Puppy » de race, du jour...

CLASSE DE JEUNE (obligatoire) - Pour tous les chiens âgés de 9 à 18 mois. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent.

CLASSE CHAMPION (obligatoire) - Réservée exclusivement aux chiens déclarés Champions Nationaux des Pays Membres de la FCI - et Champions Internationaux de la FCI (préciser la date d'homologation) âgés de 15 mois minimum. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Le titre de Champion doit être homologué au plus tard à la date fixée pour la clôture des engagements à la manifestation.

CLASSE VETERAN (obligatoire) - Possible à partir de 8 ans. Cette classe donne droit à l'attribution d'un qualificatif et à un classement. **CLASSE NE CONCOURANT PAS** - Pour les chiens titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre d'Origine reconnu par la FCI, et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge.

CLASSE COUPLE (facultative) Pour deux chiens de même race ou variété, de sexes différents, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

CLASSE PAIRE (facultative) Pour deux chiens de même race ou variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle. Les classes de Couple, Paire doivent, si possible, être présentées sur le ring d'honneur par un seul conducteur. **CLASSE D'AFFIXE** (Classe pouvant être constituée au poteau) Comporte de 3 à 5 chiens de même race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur, mais pouvant appartenir à plusieurs exposants différents. Le classement, basé sur l'homogénéité du type, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

CLASSE DE REPRODUCTEURS (Classe pouvant être constituée au poteau) Comporte 1 reproducteur (mâle ou femelle) présenté avec de 3 à 5 de ses descendants au 1^{er} degré, pouvant être nés chez des producteurs différents et pouvant appartenir à plusieurs exposants différents. Le classement, basé sur l'homogénéité du type, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

PHOTOS

Afin de donner davantage de publicité aux expositions régionales d'élevage, les exposants acceptent que leurs chiens soient photographiés ou filmés pour figurer sur le site ou dans le bulletin du club ; les exposants sont d'ailleurs invités à communiquer leurs photos amateurs (exempts de copyright).

RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS : Le montant des engagements doit être réglé :

- Au moyen d'un titre de paiement à l'ordre du CLUB FRANÇAIS DE L'AIREDALE TERRIER ET DE DIVERS TERRIERS (CFAT & DT) adressé par voie postale à l'organisateur en même temps que la feuille d'engagement.
- Par prélèvement CB si l'engagement est fait par la voie Internet.

CLOTURE DES ENGAGEMENTS : La clôture des engagements est fixée par les organisateurs. Tout engagement matériel effectué après la date fixée par les organisateurs (date de réception) sera refusé et remboursé sous déduction d'une somme de 10% pour frais de secrétariat.

REFUS OU EXCLUSIONS

1. Des engagements : L'association organisatrice se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre, sans préciser le motif, et de les rembourser même après les avoir acceptés.

2. Des chiens à leur entrée ou en cours d'exposition :

a) ceux refusés par le Service Vétérinaire

b) Ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés

Dans ces deux cas les engagements ne seront pas remboursés

c) Ceux non engagés par l'exposant dont l'entrée dans l'enceinte de l'exposition est formellement interdite.

d) Ceux dont l'engagement « au poteau » serait demandé.

JUGEMENTS : Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un assesseur, d'un commissaire de ring et, si besoin est, d'un interprète (fonctions qui ne peuvent en aucun cas être tenues par un juge qualifié ou stagiaire, ou un expert-confirmateur de la race considérée). Les juges sont autorisés à prendre connaissance des origines des chiens qu'ils ont à examiner. Un juge défaillant peut être remplacé par tout autre juge qualifié ou stagiaire pour la même race. Un deuxième juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens y compris les confirmations. Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés. Les chiens peureux ou agressifs ne seront pas jugés. Les chiens absents au moment du jugement ne seront pas classés, mais le juge a la faculté de les examiner, de leur attribuer un qualificatif officiel sans les classer. Lorsque le coup de feu est obligatoire, celui-ci doit être tiré à l'extérieur du hall.

QUALIFICATIFS : Les juges attribueront, selon la valeur du chien, l'un des qualificatifs dont la définition est la suivante :

EXCELLENT - ne doit être attribué qu'à un chien se rapprochant de très près du standard idéal de la race, présenté en parfaite condition, donnant une impression d'ensemble harmonieux et présentant un tempérament équilibré, ayant "de la classe" et une allure brillante. La supériorité de ses qualités vis-à-vis de la race permettra d'ignorer quelques petites imperfections mais il possèdera les caractéristiques typiques de son sexe.

TRES BON - ne sera attribué qu'à un chien parfaitement typé, équilibré dans ses proportions et en condition correcte. Il lui sera toléré quelques défauts véniels, mais non morphologiques. Ce qualificatif ne peut récompenser qu'un chien de qualité.

BON - doit être attribué à un chien possédant les caractéristiques de la race mais accusant des défauts, à condition que ceux-ci ne soient pas réducteurs.

SUFFISANT - est à attribuer à un chien suffisamment typé, sans qualités notables ou pas en condition optimale.

DISQUALIFIE - Le sujet ne correspond pas au type requis par le Standard. Il est « non confirmable » pour des raisons morphologiques ou comportementales. La raison pour laquelle il reçoit ce qualificatif doit être mentionnée sur le rapport du juge.

Les chiens ne pouvant prétendre à l'un des qualificatifs ci-dessus ne pourront pas rester dans le ring et se verront octroyer le qualificatif suivant :

NE PEUT ETRE JUGE - ce qualificatif est attribué à un chien dont l'attitude sur le ring rend impossible toute appréciation du mouvement et des allures. Il s'applique également à un chien qui refuse de se laisser examiner par le juge, rendant impossible l'évaluation de la denture, de l'anatomie et de la structure, de la queue ou des testicules. Sont également concernés les chiens chez lesquels le juge détecte des traces d'opérations ou de traitements destinés à le tromper. Ce qualificatif est également valable lorsque le juge a de fortes raisons de penser que des opérations ont été pratiquées, visant à corriger la condition originale du chien ou ses caractéristiques (paupière, oreille, queue).

La raison pour laquelle un chien reçoit ce qualificatif doit être mentionnée sur le rapport du juge.

Dans chaque classe, sauf les classes Baby et Puppy, les quatre meilleurs chiens seront classés, les autres, s'ils le méritent, recevront un qualificatif sans classement. Le 1^{er} prix ne pourra être décerné qu'à un chien ayant obtenu au moins le qualificatif TRES BON (les chiens qualifiés BON ou ASSEZ BON ne pourront prétendre à un classement).

RECLAMATIONS : Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les aura motivées et être accompagnées d'une caution du montant équivalent à trois fois le prix pour l'engagement du premier chien à la manifestation. Cette caution restera acquise à la société organisatrice si, après examen des réclamations, celles-ci sont reconnues sans fondement par les instances compétentes.

SANCTIONS : Pourront être exclus temporairement ou définitivement des expositions et concours organisés par la Société Centrale Canine, avec extension possible aux manifestations organisées par les associations affiliées :

- Ceux qui auront fait une fausse déclaration.
- Ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur la qualité de celui-ci.
- Ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'exposition ou porteraient atteinte au prestige des juges, des membres de la société organisatrice ou des vétérinaires de service.
- Ceux qui auront introduit un chien non engagé ou remplacé un chien engagé par un autre.

Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement Intérieur de la Société Centrale Canine.

CONFIRMATION : La prise en compte de toute demande exigera que le dépôt des documents liés à la confirmation soit fait auprès du secrétariat de ring avant l'examen du chien. Les juges devront refuser toute confirmation dont le formulaire de demande n'aurait pas été correctement rempli et signé par le propriétaire et accompagné du titre de naissance ainsi que de la carte d'identification du chien à confirmer. En cas de doute la carte d'identification fait foi.

PROPHYLAXIE DE LA RAGE : Les exposants doivent respecter la réglementation en vigueur à la date de l'exposition. Tout exposant étranger est doit se conformer à ce règlement.

AVIS AUX EXPOSANTS RESIDENT A L'ETRANGER

L'entrée en France des chiens étrangers est subordonnée au respect des Règlements nationaux en vigueur à la date de l'exposition.

CONFIRMATION

Age minimal : 12 mois

Documents à remettre obligatoirement au juge lors de la confirmation : Le formulaire de la SCC correctement rempli et signé par le propriétaire, accompagné du Titre de Naissance et de la Carte d'Identification du chien à confirmer.

Il est rappelé que seul un juge français peut assurer la confirmation.

EPREUVES DE TEST DE CARACTERE – T.C. / TEST D'APTITUDES NATURELLES – T.A.N.

Age minimal : 9 mois

L'éducation du chien et le milieu dans lequel il évolue jouent un rôle important mais ne compensent pas toujours les faiblesses de son caractère.

Le test de caractère ne fait appel à aucune préparation, il ne s'agit pas d'une épreuve avec des exercices à réussir.

Son but est de détecter les sujets peureux ou agressifs en observant leur comportement dans un environnement et des situations insolites. Ce test peu complexe permet de valoriser les chiens particulièrement stables et bien équilibrés. Il est basé sur l'observation de la différence entre l'inné et l'acquis du chien.

Le Club des Amateurs de Terriers d'Ecosse organise cette manifestation dans le respect des règles officiellement en vigueur ce jour et informe les participants que la validation de leurs résultats est subordonnée à ce respect des prescriptions SCC.

Statistiques des chiens inscrits

3e GROUPE

CAIRN TERRIER	3
INTERMEDIAIRE FEMELLES..... De 1 à 1.....	1
OUVERTE FEMELLES..... De 2 à 2.....	1
CHAMPION FEMELLES..... De 3 à 3.....	1
DANDIE DINMONT TERRIER	1
JEUNE FEMELLES..... De 4 à 4.....	1
TERRIER ECOSSAIS	13
JEUNE MALES..... De 5 à 5.....	1
INTERMEDIAIRE MALES..... De 6 à 8.....	3
OUVERTE MALES..... De 9 à 11.....	3
JEUNE FEMELLES..... De 12 à 13.....	2
OUVERTE FEMELLES..... De 14 à 16.....	3
NE CONCOURANT PAS FEMELLES..... De 17 à 17.....	1
SKYE TERRIER	1
JEUNE FEMELLES..... De 18 à 18.....	1
WEST HIGHLAND WHITE TERRIER	6
OUVERTE MALES..... De 19 à 19.....	1
JEUNE FEMELLES..... De 20 à 22.....	3
INTERMEDIAIRE FEMELLES..... De 23 à 23.....	1
CONFIRMATION FEMELLES..... De 24 à 24.....	1

Soit 24 chiens inscrits pour 15 races dans le 3e Groupe

Soit 24 chiens inscrits pour 15 classes à l'exposition de R.E. Terriers dEcosse -
Flins (78)

JURY

Mme O CONNOR Ruth (23)

CAIRN TERRIER

CLASSE INTERMEDIAIRE Femelles : 1

CLASSE OUVERTE Femelles : 1

CLASSE CHAMPION Femelles : 1

DANDIE DINMONT TERRIER

CLASSE JEUNE Femelles : 1

TERRIER ECOSSAIS

CLASSE JEUNE Mâles : 1

CLASSE INTERMEDIAIRE Mâles : 3

CLASSE OUVERTE Mâles : 3

CLASSE JEUNE Femelles : 2

CLASSE OUVERTE Femelles : 3

SKYE TERRIER

CLASSE JEUNE Femelles : 1

WEST HIGHLAND WHITE TERRIER

CLASSE OUVERTE Mâles : 1

CLASSE JEUNE Femelles : 3

CLASSE INTERMEDIAIRE Femelles : 1

CLASSE CONFIRMATION Femelles : 1

CAIRN TERRIER

CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLES - JUGE Mme O CONNOR Ruth

- 1er EXCELLENT **1** [SABE DES FEUX FOLLETS DE LA PATAUDIÈRE](#)
LOF : 056355 Tat : 250269610154754 née le 13/07/2021 (NERON DU HAMEAU DES LANDES X MALOO DES FEUX FOLLETS DE LA PATAUDIÈRE) Prod. Mme FOLLET Fabienne Prop. Mme FOLLET Fabienne
Meilleur de Race

CLASSE OUVERTE FEMELLES - JUGE Mme O CONNOR Ruth

- 1er EXCELLENT **2** [PADME DES FEUX FOLLETS DE LA PATAUDIÈRE](#)
LOF : 054341/08161 Tat : 250269811755596 née le 24/07/2019 (TARA COTTAGE GOOD BOY X HERMINE DES FEUX FOLLETS DE LA PATAUDIÈRE) Prod. Mlle FOLLET Fabienne Prop. Mme FOLLET Fabienne

CLASSE CHAMPION FEMELLES - JUGE Mme O CONNOR Ruth

- 1er EXCELLENT **3** [TARA COTTAGE LOVE BY GRACE LLORA](#)
LOF : 050805/07626 Tat : 250268500926650 née le 03/09/2015 (UNIQUECOTTAGE TAGGART X TARA COTTAGE GOOD GIRL (DITE GUERANDE)) Prod. Mme COURANT Marie-Line Prop. Mme CORNEROUTE Christine

DANDIE DINMONT TERRIER

CLASSE JEUNE FEMELLES - JUGE Mme O CONNOR Ruth

- 1er EXCELLENT **4** [TULIP FANFAN DE CYNOEOLE](#)
LOF : 000438/00135 Tat : 250268780302601 née le 10/02/2022 (FAIRMAC JUBILEE ROYALIST X O FLEUR DE CYNOEOLE) Prod. M. Mme SCHULER Marc et Catherine Prop. M. Mme SCHULER Marc et Catherine
Meilleur de Race / Jeune

TERRIER ECOSSAIS

CLASSE JEUNE MALES - JUGE Mme O CONNOR Ruth

- 1er EXCELLENT **5** [TRISKELL NOUVELLE GENERATION](#)
LOF : 029787 Tat : 250269591057296 né le 03/06/2022 (NAPOLEON-GADSBY NOUVELLE GENERATION X MISS DIOR'LADY NOUVELLE GENERATION) Prod. M. ROME Franck Prop. M. JAKUBIAK Laurent
Meilleur Jeune

CLASSE INTERMEDIAIRE MALES - JUGE Mme O CONNOR Ruth

- 2e EXCELLENT **6** [SCHON C BO DES VICKLANDS](#)
LOF : 029281/04855 Tat : 250269610113586 né le 18/08/2021 (HOT STUFF HUBERT DOMINOSCOTS X NINA DES VICKLANDS) Prod. Mme GIARD Marie-Dominique Prop. M. DEBRAY Arnaud

- 1er EXCELLENT **7** [SMART'C COOL DE GLENDERRY](#)
LOF : 029369/04856 Tat : 250269300221019 né le 06/10/2021 (IAMH UAINE DE GLENDERRY X ORLA BLACK QUEEN DE GLENDERRY) Prod. Mme GRIETTE Christine Prop. M. DEBRAY Arnaud

- 3e EXCELLENT **8** [SOCRATE-NAPOLEON NOUVELLE GENERATION](#)
LOF : 029247/04836 Tat : 250269610011909 né le 04/06/2021 (NAPOLEON-GADSBY NOUVELLE GENERATION X MISS DIOR'LADY NOUVELLE GENERATION) Prod. M. ROME Franck Prop. M. JAKUBIAK Laurent

CLASSE OUVERTE MALES - JUGE Mme O CONNOR Ruth

- 3e EXCELLENT **9** [DANSKOTS ROCKALL](#)
DKK : 18919/2018 Tat : 208250000115799 né le 25/10/2018 (SCOTWIN GOLDEN CORNERSTONE X DANSKOTS DUCHESSA) Prod. Mme LLETON Lillian Prop. M. BERTELOOT Hervé

1er EXCELLENT

10 PHILIBERT DES VICKLANDS

LOF : 028273/04763 Tat : 250268743026580 né le 29/06/2019 (JUST CALL ME ARTHUR DU CLOS SAINT FRANCOIS X NORINE DU CLOS BARNABE) Prod. Mme GIARD Marie-Dominique Prop. Mme GUILLOTTE Françoise

**Meilleur de sexe
Opposé**

2e EXCELLENT

11 SAINT LAURENT DU MAT DES OYATS

LOF : 029162/04833 Tat : 250269610033150 né le 20/05/2021 (MARIUS DU MAT DES OYATS X MOVEABLE FEAST QUEEN OF THE RING) Prod. Mme LOGET Solange Prop. Mme LECOMTE Sophie

CLASSE JEUNE FEMELLES - JUGE Mme O CONNOR Ruth

2e EXCELLENT

12 TARA DUNCAN DU CLOS BARNABE

LOF : 029600 Tat : 250269590875109 née le 04/04/2022 (HOT STUFF HUBERT DOMINOSCOTS X NORA DU CLOS BARNABE) Prod. Mme M. CHEVALLIER Patricia et Bernard Prop. Mme PICHERY Dominique

1er EXCELLENT

13 TINA DU CLOS BARNABE

LOF : 029599 Tat : 250269590882283 née le 04/04/2022 (HOT STUFF HUBERT DOMINOSCOTS X NORA DU CLOS BARNABE) Prod. Mme M. CHEVALLIER Patricia et Bernard Prop. Mme CHEVALLIER Patricia

CLASSE OUVERTE FEMELLES - JUGE Mme O CONNOR Ruth

2e EXCELLENT

14 NUMERO CINQ CHANEL DU DOMAINE DE SCOTTBURRY'S

LOF : 027212/05698 Tat : 250268712589319 née le 15/03/2017 (ERIK DES VICKLANDS X INES DU DOMAINE DE SCOTTBURRY'S) Prod. Mme LECOMTE-GRIEUX Sophie Prop. Mme LECOMTE Sophie

1er EXCELLENT

15 SISLEY L'IMPERATRICE DES VICKLANDS

LOF : 029283/06081 Tat : 250269610105752 née le 18/08/2021 (HOT STUFF HUBERT DOMINOSCOTS X NINA DES VICKLANDS) Prod. Mme GIARD Marie-Dominique Prop. Mme LECOMTE Sophie

Meilleur de Race

3e EXCELLENT

16 SOLVEIG DES VICKLANDS

LOF : 029069/06031 Tat : 250268743887879 née le 29/04/2021 (PHILIBERT DES VICKLANDS X MATHILDE DES VICKLANDS) Prod. Mme GIARD Marie-Dominique Prop. Mme GIARD Marie-Dominique

CLASSE NE CONCOURANT PAS FEMELLES - JUGE Mme O CONNOR Ruth

ABSENT

17 VERASCOTT PRETTY WOMAN

LOF : 028413/06029 Tat : 250269811766751 née le 22/08/2019 (VERASCOTT JUMPIN JACK FLASH X VERASCOTT JUST KISS ME) Prod. Mlles HOVAGIMYAN Christine et Sylvie Prop. Mme REITIN Yannick

SKYE TERRIER**CLASSE JEUNE FEMELLES - JUGE Mme O CONNOR Ruth**

1er EXCELLENT

18 FRENCH KISS MORAVIA CAMPANELLA

CMKU : SKY/1978 Tat : 941000027193955 née le 14/04/2022 (BUCKWHEATER'S POPCORN TIME X BLACK CASHMERE MORAVIA CAMPANELLA) Prod. Mme FIRLOVA Pavla Prop. M. Mme SCHULER Marc et Catherine

Meilleur de Race

WEST HIGHLAND WHITE TERRIER**CLASSE OUVERTE MALES - JUGE Mme O CONNOR Ruth**

1er EXCELLENT

19 DREAM STORY POWER-OF-DREAMS

LOF : 078265/08719 Tat : 250269811715124 né le 08/04/2019 (DREAM STORY MICKEY X DREAM STORY HELL'S ANGEL) Prod. M. Mme DELLES Dieter et Patricia Prop. Mme TAVARES Martine

**Meilleur de sexe
Opposé**

CLASSE JEUNE FEMELLES - JUGE Mme O CONNOR Ruth

2e EXCELLENT **20** TINY TOON LIKE A FAIRY TALE

LOF : 082748 Tat : 250268502197362 née le 24/04/2022 (ROCK ME BABY LIKE A FAIRY TALE X LEELOO-DALLAS DU MAT DES OYATS) Prod. Mme M. LALIGAND Catherine et Eric Prop. Mme LALIGAND Catherine

DISQUALIFIÉ **21** TOPAZE OF BLACK LOLLIPOP

LOF : 082824 Tat : 250269300240393 née le 05/06/2022 (DREAM STORY POWER-OF-DREAMS X MISTINGUETTE OF BLACK LOLLIPOP) Prod. Mme TAVARES Martine Prop. Mme TAVARES Martine

1er EXCELLENT **22** TWIST AGAIN DE LA DAME AUX LOUPS

LOF : 082804 Tat : 250269590794852 née le 24/05/2022 (RAINBOW RHAPSODY DE WILLYCOTT X PURPLE RAIN DE LA DAME AUX LOUPS) Prod. M. DUCLAY Franck Prop. Mme DUCLAY Nathalie

**Meilleur de Race /
Jeune**

CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLES - JUGE Mme O CONNOR Ruth

1er EXCELLENT **23** SPIRIT MOONLIGHT DE LA DAME AUX LOUPS

LOF : 082014 Tat : 250269610224261 née le 04/11/2021 (CKRYSSIE'S MYSTIC LEGEND X LIFE DE LA DAME AUX LOUPS) Prod. M. DUCLAY Franck Prop. Mme DUCLAY Nathalie

CLASSE CONFIRMATION FEMELLES - JUGE Mme O CONNOR Ruth

ABSENT **24** ROLY POLY JUNIOR DU MOULIN DE MAC GREGOR

LOF : 080723 Tat : 250269300144070 née le 01/12/2020 (MUFFIN MAN DU MOULIN DE MAC GREGOR X JUANITA DU MOULIN DE MAC GREGOR) Prod. Mme O'CONNOR Ruth Prop. Mlle FAIGNOT LASSALLE Louise

Liste des exposants
R.E. Terriers dEcosse - Flins (78) lundi 08 mai 2023

B

BERTELOOT Hervé 3, rue de l'Eglise 62140 CAUMONT 9

C

CHEVALLIER Patricia 7, rue du Marais Le Clos Barnabé 27170 GOUPILLIERES 13

CORNEROUTE Christine 17, rue du Chapitre 78570 CHANTELOUP LES VIGNES 3

D

DEBRAY Arnaud Le Ring des Terriers 557, rue de Villers 60123 BONNEUIL EN VALOIS 6-7

DUCLAY Nathalie Le Fort St Jean 847, rue du Barnedique 62370 ZUTKERQUE 22-23

F

FAIGNOT LASSALLE Louise () 24

FOLLET Fabienne 4, avenue Michel Poniatowsky 95290 L'ISLE ADAM 1-2

G

GIARD Marie-Dominique 4, rue de la République 50340 LES PIEUX 16

GUILLOTTE Françoise 26, rue de la Polle 50100 CHERBOURG 10

J

JAKUBIAK Laurent 60, rue Salvador Allendé 59282 DOUCHY LES MINES 5-8

L

LALIGAND Catherine Rossay 2, lieu-dit Seneuil 86200 LOUDUN 20

LECOMTE Sophie 26, rue du Marronnier 14480 COULOMBS 11-14-15

P

PICHERY Dominique () 12

R

REITIN Yannick () 17

S

SCHULER Marc et Catherine 65, rue de la Colline 57220 OBERVISSE 4-18

T

TAVARES Martine 3, chemin de la Forêt 27120 LE VAL DAVID 19-21

Vendez vos chiots assurés !



Gratuitement pour plus de sérénité.

Chute, bagarre, ingestion d'un corps étranger... Parce qu'on ne sait jamais ce qui peut arriver, vendre son chiot déjà assuré est le meilleur moyen de préparer son avenir et de ne plus avoir à se soucier des coûts imprévus chez le vétérinaire.



GRATUIT
sans
engagement

**ASSURANCE
PREMIER
PAS**

Voir la procédure d'activation
à l'intérieur de la Vet'Pocket



Agria
partenaire de la SCC



15 jours d'assurance offerte*
pour accompagner l'arrivée de vos
chiots dans leurs nouveaux foyers



Délais de carence les plus courts**



Vices cachés inclus



Soins vétérinaires
Montant assuré : 300€



Capital décès
- Montant assuré : 200€
- Frais d'autopsie : 100€



Sans contrainte,
votre Ambassadeur Agria s'occupe de tout*

* Activation de l'assurance offerte auprès de l'Ambassadeur Agria obligatoire dans un délai maximum de 5 jours après la remise au nouveau propriétaire
** Le chiot est couvert en moins de 24h pour les accidents et en moins de 24h pour les maladies sur présentation d'un certificat vétérinaire de bonne santé de moins de 7 jours.
L'Assurance offerte Agria Premier Pas est soumise aux Conditions Générales en vigueur disponibles sur agria.fr

 www.agria.fr
 info@agria.fr
 01 88 32 24 00

Agria
Assurance pour Animaux